



CTB

**AGENCE BELGE
DE DÉVELOPPEMENT**

RAPPORT ANNUEL 2011

**PROGRAMME D'APPUI À LA
RÉALISATION DES ÉTUDES ET
CONSULTATION (PAREC)**

MLI0401411

Table des matières

ABRÉVIATIONS	3
1 FICHE PROJET	4
2 RÉSUMÉ	5
2.1 PRÉAMBULE.....	5
2.2 APERÇU DE L'INTERVENTION.....	5
2.3 POINTS SAILLANTS	6
2.4 LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS	6
3 EVOLUTION DU CONTEXTE.....	7
4 ANALYSE DE L'INTERVENTION	7
4.1 ANCRAGE INSTITUTIONNEL ET MODALITÉS D'EXÉCUTION	7
4.2 RÉSULTAT	8
4.2.1 CPS/SDR : Etudes et consultations pour le suivi-évaluation, l'identification et la formulation des projets et programmes dans la cadre du passage à une approche sectorielle pour le développement rural	8
4.2.2 Formation en gestion durables des déchets solides.....	10
4.2.3 Atelier développement économique régional de Tombouctou	11
4.2.4 Atelier sous régional sur entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'agro-industrie et l'agro-business en Afrique : état des lieux, opportunités et perspectives.....	12
4.2.5 Forum sur la décentralisation	12
4.2.6 Audit technique des équipements mobiles et immobiliers du Centre d'Enfouissement Technique de Sikasso 13	
5 SUIVI DES DÉCISIONS PRISES PAR LA SMCL	14
6 ANNEXES	14

Abréviations

ANO	Avis de Non Objection
APD	Avant-projet définitif
BRMN	Bureau de Restructuration et de Mise à Niveau
CSC	Cahier spécial des charges
CPS	Cellule de Planification et de suivi
DAF	Direction Administrative et Financière
DGD	Direction Générale de la Coopération et du Développement
DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
DNH	Direction Nationale de l'Hydraulique
DNPIA	Direction Nationale des Productions et Industries Animales
FBSA	Fonds belge de sécurité alimentaire
FIT	Financial Information Tool
MA	Ministère de l'Agriculture
MAECI	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
MATCL	Ministère de l'administration territoriale des collectivités locales
MEP	Ministère de l'Elevage et de la Pêche
MIIC	Ministère de l'Industrie, de l'Investissement et du Commerce
MOD	Maîtrise d'ouvrage déléguée
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
MTR	Mid Term Review : évaluation à mi parcours
ONG	Organisations Non Gouvernementales
P/P	Projets et Programmes
PAEX	Programme d'Appui en Expertise
PAREC	Programme d'appui à la réalisation des études et consultations
PDESC	Programme de développement économique, sociale et culturelle
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PNISA	Programme National d'Investissement dans le secteur agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SDR	Secteur Développement rural
SEEUDE	Secteur de l'Eau, Environnement, Urbanisme et Domaines de l'Etat
SMCL	Structure Mixte de concertation Locale
TDR	Termes de Référence
UGP	Unité de gestion du projet
UPSE	Unité Programmation et suivi-évaluation de la CPS SDR

1 Fiche projet

Chronologie et documents

Phase	EXE				
Début projet	25/11/2004	Durée projet	108 mois	Fin projet	30/06/2013
Début CS	30/06/2004	Durée CS	108 mois	Fin CS	30/06/2013
Décembre 2010	Echanges de lettres pour prolonger la durée du fonds d'études et de consultations avec 24 mois supplémentaires (jusqu'en juin 2013)				
Septembre 2009	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'études et de consultations à 1.742.102,77 € (+750.000 €) et prolongation de la durée avec 12 mois supplémentaires				
Juillet 2008	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'études et de consultations à 992.102,77 € (+250.000 €)				
Décembre 2006	Echanges de lettres pour augmenter le budget du fonds d'études et de consultations à 742.102,77 € (+ 220.000 €)				
Septembre 2005	Echanges de lettres pour augmenter le budget avec le solde de l'ancien fonds d'études et de consultations d'un montant de 22.102,77 €				
25/11/2004	Signature de la Convention de Mise en œuvre (CMO)				
30/06/2004	Signature de la Convention Spécifique (CS) entre la République du Mali et le Royaume de Belgique (500.000 €)				

Description

Le Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations (PAREC) est doté d'un budget total de **1.742.102,77 d'euros**. Ces fonds peuvent être mobilisés pour financer des études de projets et programmes de développement, la préparation de cahier des charges pour lesquelles les administrations n'ont pas l'expertise nécessaire, des missions ou de consultations de courte durée liées à la réalisation et le suivi des projets et programmes de développement et des séminaires et ateliers dans le même. Il a également été prévu le financement des études et consultations pour des opérateurs privés dans le cadre de la préparation ou du suivi d'activités économiques qui contribuent au développement du Mali, pour autant que les requêtes initiées soient approuvées par les autorités maliennes concernées.

Dans le PIC 2009-2012, une réalimentation supplémentaire de 1.500.000 € était prévue (750.000 en 2009 et 750.000 en 2011). Au regard toutefois du taux d'engagement en novembre 2011 (62 %), le Comité Spécial des Partenaires a convenu de ne pas procéder à la réalimentation prévue en 2011.

Il a également été décidé de concentrer, à partir de 2009, des études et consultations en appui aux 2 secteurs prioritaires, notamment :

- Le développement rural et la sécurité alimentaire ;
- La décentralisation et la déconcentration.

Cette concentration se ressent dans l'en-cours du Programme.

Objectifs

Objectif Global

Appui à la réalisation d'études et de consultations pour l'administration malienne et les opérateurs privés.

Objectif Spécifique

Financer des études et consultations en appui aux secteurs prioritaires de la coopération belgo-malienne pour une meilleure efficacité.

Finance

Budget	Régie	Total
	1.742.102,00 €	1.742.102,00€
Taux d'exécution 31/12/2011	1.086.701,12 €	1.086.701,12 € (62%)

2 Résumé

2.1 Préambule

Le nouveau format du rapport annuel est difficilement applicable au Programme d'Appui à la Réalisation d'Etudes et de Consultations (PAREC) et cela pour plusieurs raisons :

- Il n'existe ni DTF (Document Technique et Financier) ni cadre logique pour ce type de programme, assimilable à un fonds. De ce fait, il n'y a pas d'indicateurs de suivi ou de résultat;
- Les requêtes ne sont pas connues d'avance et chaque requête introduite est traitée individuellement.
- La durabilité n'est pas recherchée, chaque requête renvoyant à un besoin ponctuel et le fonds se devant de rester un outil de financement souple.

Du fait de la spécificité du programme, le présent rapport annuel 2011 suit la structure et le modèle développé pour le rapport 2010.

2.2 Aperçu de l'intervention

Logique d'intervention	Pertinence	Effizienz	Efficacité
Objectif Spécifique : Financer des études et consultations en appui aux secteurs prioritaires de la coopération belgo-malienne pour une meilleure efficacité de l'aide	A	B	A

Légende : A - Très satisfaisant, B - Satisfaisant, C - Insatisfaisant, D - Très insatisfaisant

Exécution financière 2011

Budget (EUR)	Dépenses < 2011 (EUR)	Dépenses 2011 (EUR)	Solde	Taux d'exécution
1.742.103	937.689,81	149.011,96	655.401,65	62%

Planification financière 2011

Planification Q12011 (EUR)	Exécution 2011 (EUR)	Taux d'exécution
156.550,00	149.011,96	95 %

Etudes exécutées et/ou retenues en 2011

Réf. Contrat	Etude	Etat d'exécution
Appui à la CPS/SDR	Revue des programmes	Revue réalisée en mars 2011
	Missions MENOR	Diverses missions prises en charge, jusqu'à la fin 2011
	Répertoire 2010 et 2011	Impression du répertoire 2010 en janvier 2011. Commande répertoire 2011 passée le 19/12/2011 pour une livraison en janvier 2012
	Mission d'évaluation d'impact	Atelier et missions conduits en Q2 2011
	Identification nouveaux projets	Mission conduite en Q2, validation en novembre 2011 à Ségou
Formation gestion des déchets solides	Formation au bénéfice du service assainissement de la Mairie de Sikasso	Réalisée en mai 2011
Atelier DER à Tombouctou	Atelier de concertation	Réalisé du 06 au 08 janvier 2011
Atelier entrepreneuriat féminin	Atelier entrepreneuriat féminin	Réalisé du 14 au 16 février 2011
Forum décentralisation	Forum décentralisation	Réalisé du 27 au 30 juin 2011
Audits, Mairie de Sikasso	Audit technique des équipements mobiles et immobiliers	Marché attribué en octobre, arrivée experts le 13/11/2011 pour une exécution en novembre/décembre 2011. Paiement en 2012.
	Audit organisationnel	Lancement prévu en Q1 2012, en vue élaboration manuel de gestion du fonds revolving constitué à la Mairie de Sikasso.

Réf. Contrat	Etude	Etat d'exécution
	Participation salon Pollutec, Paris	Effective, du 29/11 au 02/12/2011
31 ^{ème} conférence CSIRLT	Location de salles CICB	Conférence tenue en septembre 2011 – mais aucun retour du MEP depuis la notification de l'accord de financement.
MEP Lait Cru	Organisation d'un séminaire sur la stratégie de valorisation du lait cru	Aucun retour du MEP depuis notification de l'accord de financement. Aucune date n'a semble-t-il été arrêté pour le séminaire.
CADD Elevage	Elaboration et validation du plan de déconcentration du Ministère de l'Elevage et de la Pêche	Requête entérinée en décembre 2011 avec toutefois pour condition que plan de déconcentration et plan de décentralisation soient élaborés de concert.
MATCL Maintenance	Etude sur l'entretien et la maintenance des investissements des Collectivités Territoriales	Requête entérinée en décembre 2011, moyennant quelques adaptations aux TdR. Marché à lancer en janvier 2012 pour une exécution en mars/avril 2012.

Dans la mesure où

- Les organismes requérants n'ayant pas repris contact avec la CTB quant à l'organisation de la 31^{ème} Conférence Scientifique Internationale de Recherche sur la Lutte contre la Trypanosomiase et au séminaire lait cru depuis la notification de l'octroi d'un financement sur PAREC,
- L'étude sur la maintenance et l'entretien des infrastructures et équipements des CT et l'appui fourni à la CADD Elevage pour l'élaboration de ses plans de déconcentration et de décentralisation ne seront engagé qu'en 2012

ces différentes actions ne seront pas abordées plus avant dans le cadre du présent rapport.

2.3 Points saillants

Hormis les trois études imputées au PAREC en 2011 (dont 2 seront exécutées en 2012), on constate que le PAREC aura surtout été mobilisé afin de prendre en charge

- Des formations,
- Des ateliers et séminaires, souvent avec un co-financement conséquent de la part d'autres PTF
- Les frais directs encourus par les agents du Ministère dans l'exécution de leur mission (CPS SDR, CADD élevage)

Dans chacun de ces cas, il est difficile sinon impossible, *dans le cadre du PAREC*, d'assurer un suivi de ces activités, à *moins* qu'elles ne s'inscrivent résolument dans l'un ou l'autre des secteurs prioritaires de la coopération belge. Cette concentration sectorielle doit donc être activement recherchée, ainsi qu'une complémentarité davantage organique avec les projets en cours et les experts en poste.

Pour porter ses fruits, une telle concentration sectorielle nécessite toutefois que tous les experts déployés dans le cadre des projets et programmes en cours puissent être mobilisés pour accompagner la réalisation des différentes actions imputées au PAREC. Plus loin, il importe que ces experts partagent une même vision institutionnelle du développement, et du chantier que constitue la réforme de l'Etat, quel que soit leur domaine particulier de compétences. Des progrès peuvent encore être réalisés dans ce cadre, et le seront sans doute avec le démarrage des deux projets d'appui institutionnel au MATCL et au MEP.

2.4 Leçons apprises et recommandations

- Au regard du volume des activités et de leur caractère récurrent, le fonds PAREC n'est pas le meilleur véhicule pour appuyer la CPS/SDR sur le long cours. Un financement sous forme de projet d'appui institutionnel aurait été mieux adapté, d'autant plus que ce

financement est allé de pair avec la mobilisation d'une expertise internationale au titre du PAEX (jusqu'en juin 2011). Néanmoins, les derniers engagements ont été consentis fin 2011 dans le cadre de cet appui. Ce programme sera donc clôturé dès la réception des dernières factures/pièces justificatives ;

- A contrario, la mobilisation du PAREC a permis de démultiplier l'impact de l'expert affecté au service assainissement de la Mairie de Sikasso, dans le cadre du PAEX, en mettant à disposition des financements ponctuels pour accompagner une montée en puissance progressive du dispositif de pré-collecte, de collecte et de traitement des déchets solides. Sur décision du Comité Spécial des Partenaires en novembre 2011, ces différents appuis se verront à présent consolidés au travers d'un projet dédié.

3 Evolution du contexte

Suite à la modification apportée courant 2009 à la procédure d'analyse puis d'agrément des requêtes introduites auprès du PAREC, 6 réunions du comité d'analyse réunissant le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et la CTB ont eu lieu en 2011, dont 2 aux cours du 1^{er} semestre et 4 au cours du 2nd semestre. Ces réunions, préparées bien souvent avec l'Attaché de coopération près l'Ambassade de Belgique, ont pu être convoquées sans difficultés particulières et les avis motivés émis par le comité d'analyse ont généralement été suivis par l'Ambassade de Belgique.

Dès lors, Les Attestations de Non Objection ont été délivrées avec toute la célérité requise, et le MAECI a dûment notifié les institutions requérantes des décisions prises quant à leurs demandes.

Il convient de noter que le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale a fait l'objet d'une réorganisation significative au cours du 3^{ème} trimestre 2011, doublée de la rotation d'une part de son personnel. Moyennant l'introduction d'une requête en bonne et due forme, un appui du PAREC pourrait être sollicité afin d'appuyer et conforter cette réorganisation.

4 Analyse de l'intervention

4.1 Ancrage institutionnel et modalités d'exécution

Le programme PAREC est géré en régie conformément à la convention spécifique signée entre la partie malienne et belge. Pour répondre à sa vocation, ce fonds doit pouvoir être mobilisé rapidement, selon des procédures souples. Dès lors, l'ancrage institutionnel et les modalités d'exécution sont considérés comme appropriés.

Pour rappel,

- Le pilotage du PAREC est assuré par le Comité des partenaires. Outre le fait de favoriser l'appropriation du PAREC par les instances de pilotage du programme de coopération belgo-malien en son ensemble, cet ancrage doit garantir la cohérence des appuis financés au regard du PIC
- Le suivi du programme est assuré, pour la partie nationale, par la Direction de la Coopération Internationale (Direction Europe suite à la réorganisation du Ministère courant 2011) du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale (MAECI), et

pour la partie Belge, par l'Attaché de la coopération internationale près l'Ambassade de Belgique

- La mise en œuvre du programme est assurée par la CTB

Comme évoqué ci-dessus, un comité d'analyse et de sélection réunissant le MAECI et la CTB a été institué afin d'apprécier les requêtes introduites au titre du PAREC. Les avis émis par ledit comité sont transmis à l'Ambassade de Belgique pour non objection, les décisions étant notifiées aux organismes requérants par le MAECI.

Pour chaque activité imputée au PAREC, l'organisme requérant (dit « organisme exécutif ») est tenu de :

- Elaborer des propositions d'études, d'expertises, d'ateliers, de séminaires ou de formations ;
- Désigner d'un chef de projet pour chaque opération agréée en vue du suivi technique ;
- Assurer le suivi technique de la mise en œuvre des activités financées ;
- Certifier de la conformité de l'exécution des opérations ou des services rendus.

4.1.1 Critères de qualité de la prestation en son ensemble

	Score	Commentaires
Pertinence	A	Les besoins sont constatés au quotidien et le fonds est sollicité régulièrement. Il répond donc à une demande, avec une souplesse appréciable.
Efficacité	A	Les requêtes sont généralement traitées avec célérité. L'intervention de la CTB contribue également à tirer un meilleur parti des financements octroyés, soit en précisant la demande, avec l'institution requérante, soit en contribuant à sa mise en œuvre. Les résultats sont généralement conformes aux demandes formulées.
Efficiace	B	Quelques projets ne présentent pas toutes les garanties requises en termes d'efficiace que seule une implication plus forte, en amont, pourrait corriger.

4.2 Résultat

L'état d'avancement et l'appréciation des différentes études, séminaires ou formations réalisés en 2011 au titre du PAREC est détaillé ci-après.

Seul l'appui au long cours fournis à la CPS SDR est doté d'un cadre logique et d'indicateurs. Pour les autres prestations imputées au PAREC, un résumé est fourni ainsi qu'un bref commentaire quant au déroulement des actions.

4.2.1 CPS/SDR : Etudes et consultations pour le suivi-évaluation, l'identification et la formulation des projets et programmes dans la cadre du passage à une approche sectorielle pour le développement rural

La requête globale de la CPS SDR pour la période 2010-2011 concerne un appui à la réalisation d'études et à la production de rapports liés à la mise en œuvre de la composante A « Suivi-évaluation et programmation des projets et programmes (P/P) du secteur agricole » du plan de passage à l'approche sectorielle (PAS) pour le secteur agricole (SA). Cette composante vise à renforcer les capacités opérationnelles des cadres de la CPS SDR. Plus particulièrement, il s'agit de la:

- Production des rapports de la 10^{ème} et de la 11^{ème} revue ;
- Production et diffusion du répertoire annuel des P/P ;
- Production des rapports MENOR ;
- Production des rapports d'évaluation d'impact (ex-post) ;
- Identification de nouvelles interventions dans le SDR.

Résultat 1 : Un dispositif national de Suivi Evaluation des P/P est pleinement opérationnel		
Indicateurs	Baseline	Progrès année N
Revue de P/P réalisée dans les délais prévus	Requête CPS janvier 2010 :	
	- revue en 2010	1 - 2010 réalisée
	- revue en 2011	1 - 2011 réalisée
Répertoire des P/P mis à jour et diffusé chaque année	Requête CPS janvier 2010 :	
	- répertoire publié et diffusé en 2010	1 - 2010 livré en janvier 2011
	- répertoire publié et diffusé en 2011	1 - 2011 sous presse en décembre 2011
Missions MENOR réalisées en qualité et en quantité et recueil MENOR finalisé	Requête CPS janvier 2010 :	
	- rapports MENOR et un recueil en 2010	12 - MENOR produits en 2010
	- rapports MENOR et un recueil en 2011	11 - rapports MENOR produits en 2011
Méthodologie d'évaluation d'impact appropriée et des missions d'évaluation d'impact réalisées	Requête CPS janvier 2010 :	
	- projets évalués en 2010	2 1 méthodologie développée 1 évaluation réalisée
	- projet évalué en 2011	1

Système harmonisé d'identification et de préparation de P/P	Les projets sont identifiés et formulés le plus souvent en fonction des modalités du bailleur	Proposition d'un cadre logique normalisé pour dans le cadre du PAS est réalisée. Un guide d'identification et formulation de d'élaboration
Missions de terrain communes et documents finaux d'identification de projets	Requête CPS janvier 2010 : 2 projets identifiés en 2010	2 projets d'appui à l'élevage ont été identifiés au 2010/2011

Au terme de cet appui, il apparaît que les résultats repris dans la requête initiale étaient un peu trop ambitieux au regard des ressources tant humaines que matérielles et financières à la disposition de l'UPSE (Unité Programmation et Suivi-Evaluation de la CPS SDR). Le dispositif cependant est bien pensé, et il semble que la CPS ait tiré un bon parti de l'expertise mise à sa disposition par le biais du PAEX.

Toutefois, plusieurs interrogations sont de mises quant à l'efficacité et à l'efficience du dispositif.

Quel usage, par exemple, est-il fait des rapports issus des missions MENOR ? Sans enquête, même légère, il est difficile de le dire. Toutefois, il semble que ces rapports ne soient pas transmis aux Ministres chargés du SDR et/ou à leur cabinet, ni aux projets dont question. Plus loin, les recommandations formulées par les équipes d'évaluation ne semblent avoir que peu d'influence sur les stratégies développées par les Ministères. Dans ces conditions, l'impression qui se dégage est celle d'une institution qui s'efforce, dans des conditions souvent difficiles, de mener à bien les tâches qui lui sont confiées sans pour autant que ce travail ne soit ni valorisé ni utilisé à sa juste valeur.

Par ailleurs, certains choix n'offre pas toutes les garanties requises en termes d'efficience : ainsi, la durée des missions (d'une vingtaine de jours, avec 3 à 4 agents par mission) n'est-elle pas trop longue pour suivre/inspecter deux à trois projets ? Le répertoire, dont la vocation est d'être remplacée chaque année, doit-il être imprimé sur papier glacé, en couleur ? Enfin, il y a lieu de se demander s'il appartient effectivement à la CPS de formuler de nouveaux projets. De telles initiatives ne gagneraient-elles pas à être externaliser ?

Revu et redimensionner de la sorte, il y a lieu d'espérer néanmoins que des moyens pourront être mobilisés pour assurer la pérennisation du dispositif.

4.2.2 Formation en gestion durables des déchets solides

L'atelier de formation des acteurs de l'assainissement de Sikasso sur la gestion intégrée des déchets solides, s'est déroulé du 14 avril au 03 mai 2011. Le programme de formation comportait aussi deux voyages d'études au niveau national et international :

- L'ensemble des apprenants (soit au total 23 personnes) a pris part à la visite des installations de recyclage des plastiques et de fabrication de compost à Koutiala et à Ségou
- un groupe représentatif de 5 personnes s'est déplacé au Cameroun pour appréhender la gestion des déchets solides au niveau des communautés urbaines camerounaises en général et pour connaître l'expérience de la société Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM), spécialisée dans la gestion des déchets solides.

Ont pris part à cette formation, des élus et des techniciens de la collectivité territoriale de Sikasso, des représentants des services techniques de la Mairie, du service assainissement contrôle des pollutions(SACPN), des directions nationales et régionales assainissement et contrôle des pollutions (DNACPN et DRACPN)), la majorité des membres de la Coordination des Organisations Travaillant dans l'Assainissement et la Protection de l'Environnement (COTAPE) ainsi que des opérateurs privés indépendants

La formation s'est focalisée sur les quatre thèmes suivants :

- Le compostage des ordures ménagères
- Le financement et le recouvrement des coûts des activités de gestion des déchets solides
- La collecte et le transport
- Le Centre d'Enfouissement Technique (CET)

Sur base des fiches individuelles d'évaluation, la formation a été jugée satisfaisante à très satisfaisante. Par ailleurs, les recommandations suivantes ont été formulées

- Maintenir une bonne collaboration entre les services technique, la voirie et les GIE et d'autre part entre la Mairie et la DRACPN
- Renforcer la capacité d'intervention des GIE
- Faire de telle sorte que l'objectif visé pour la décharge finale soit atteint
- Faire le compostage à la décharge
- Faire un suivi régulier des activités

La formation en son entier a été organisée pour un coût de 22.201,37 EUR.

4.2.3 Atelier développement économique régional de Tombouctou

L'organisation de cet atelier, en marge du Festival au Désert, en janvier 2011, s'inscrit dans la lignée d'une réflexion entamée dès 2009 quant au rôle échu aux Assemblées régionales en matière de développement régional. Ainsi, il a fait suite aux ateliers tenus à Ségou en avril 2010 (à l'initiative du MATCL) puis en juin 2010 (à l'initiative de Lux Développement). Il avait en outre pour vocation de favoriser un partage d'expérience en matière d'animation territoriale, au départ du projet PADL. Enfin, l'atelier de Tombouctou, organisé par l'ART, devait contribuer à asseoir la représentativité des collectivités régions et de l'Association des Régions du Mali

Le PAREC a été sollicité pour un montant de 15 000 EUR (dépenses : 12 905,57 EUR), sur un budget estimatif total de 57 000 EUR. D'autres PTF, dont les principaux bailleurs de la décentralisation au Mali, ont également contribué à la prise en charge des frais afférents à l'organisation de cet atelier (Région Rhone Alpes, UE, AFD, Lux Développement, GiZ).

Les retombées d'un atelier unique sont difficiles à mesurer. Néanmoins, l'atelier de Tombouctou a contribué à l'émergence et la dissémination d'une préoccupation quant au développement économique territorial, concept clé dans le programme PARADDER de l'UE, dans le PADK2 comme dans plusieurs autres prestations de coopération. Au regard des

difficultés que traversent actuellement la région, la valorisation/capitalisation du PADL pourrait également trouver des applications concrètes non anticipées lors de l'atelier.

Par contre, il n'est pas établi que cet atelier ait contribué grandement à asseoir la représentativité des collectivités régions ni de l'ARM – au-delà d'une opération isolée de visibilité, légitime mais sans doute pas suffisante, au bénéfice de l'ART.

4.2.4 Atelier sous régional sur entrepreneuriat féminin dans le domaine de l'agro-industrie et l'agro-business en Afrique : état des lieux, opportunités et perspectives

Organisé par l'Association des Femmes Chefs d'Entreprises (AFCEM) et la Fondation du Forum de Bamako, l'atelier s'est tenu le 14 et le 15 février 2011. Il a permis de réunir une centaine de participants, issus du Mali, des pays de la sous région ainsi que de plusieurs pays européens ou encore des Etats unis. L'atelier a été co-financé par plusieurs organisations bi et multi-latérale.

Venant à la suite de l'édition 2010 du Forum de Bamako, consacré à la sécurité alimentaire, et à un atelier davantage technique sur le développement des chaînes de valeur, cet atelier avait pour objectifs affichés de

- Faire l'état des lieux de l'entrepreneuriat féminin dans le secteur de l'agro-industriel et de l'agro-business
- Présenter des opportunités dans le domaine sylvo-agro-pastoral au Mali
- Identifier les contraintes et les besoins pour la structuration de l'agro-business féminin
- Identifier les modèles les plus efficaces de financement aux femmes opératrices intervenant dans le développement des chaînes de valeurs
- Valoriser les meilleures initiatives de conservation/transformation/commercialisation.

Les recommandations dressés au sortir de l'atelier sont au nombre de 9, parmi lesquelles on citera plus particulièrement :

- Favoriser l'accès des femmes à la terre
- Identifier les technologies les plus avancées et accessibles pour la transformation des produits locaux et mettre en place des plateformes régionales de transformation
- Labéliser les produits et les rendre plus attractifs
- Développer l'offre de formation professionnelle sur la transformation des produits agricoles
- Mettre en place des mécanismes de financement adaptés
- Assurer une meilleure promotion quant au rôle des femmes dans la sécurité alimentaire
- Développer un mécanisme institutionnel pour accompagner les femmes et les jeunes dans le développement de leurs entreprises:

Le fonds a été mobilisé à hauteur de 15.224,90 EUR.

4.2.5 Forum sur la décentralisation

Le Forum sur la décentralisation a réuni 425 participants de tous bords avec pour objectif global de contribuer à la consolidation du processus de décentralisation au Mali et à la mise en œuvre du Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation et spécifiquement du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales- PNACT III. Les objectifs

spécifiques étaient au nombre de 5 :

- La restitution des résultats de l'étude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali suivie de débats ;
- Les discussions sur les problématiques majeures liées à la mise en œuvre du processus de décentralisation ;
- Les échanges d'expérience avec les pays étrangers, notamment ceux de la sous-région
- l'approfondissement des réflexions et orientations relatives aux perspectives opérationnelles de consolidation du processus ;
- la formulation de recommandations pertinentes en vue d'impulser la mise en œuvre de la décentralisation au Mali.

De nouveau, l'impact de cette manifestation est difficile à mesurer. Tenu en juin 2011, sur une période de 4 jours, il aura toutefois permis :

- d'assurer une large diffusion des résultats de l'étude sur le bilan et les perspectives de la décentralisation au Mali
- d'identifier les chantiers prioritaires pour la poursuite du processus de décentralisation au Mali
- de mobiliser les acteurs du secteur autour d'objectifs communs.

Le partage d'expérience toutefois s'est avéré moins probant et les attentes quant à une éventuelle réaffirmation de la position centrale de la décentralisation dans la réforme de l'état ont été quelque peu déçues. Néanmoins, les recommandations du forum ont été approuvées en Conseil des Ministres en décembre 2011 et s'ajoutent au PNACT III et au Plan d'action de mise en œuvre des recommandations du contrôle externe pour guider les interventions dans ce domaine.

Le PAREC a été mobilisé à hauteur de 12.837,33 EUR, soit un peu moins de 10° % du budget total de la manifestation, porté, pour une large part, par la DUE.

4.2.6 Audit technique des équipements mobiles et immobiliers du Centre d'Enfouissement Technique de Sikasso

La mission a été confiée à Hygiène et Salubrité du Cameroun (HYSACAM) et s'est déroulée du 13 au 22 novembre 2011. Trois résultats particuliers étaient recherchés au sortir de l'audit, à savoir :

- Dresser un diagnostic quant au fonctionnement des équipements meubles et immeubles du CET de Sikasso
- Proposer des solutions aux différents problèmes matériels et de gestion constatés
- Former le personnel du CET et de la Mairie à son exploitation

De nombreuses difficultés ont été relevées dans le fonctionnement quotidien du CET. Ainsi,

- Du fait de difficultés d'accès, la cellule n° 1 est peu ou pas utilisée, bien que la quantité de déchets ne soit que d'une faible importance.
- Du fait d'une mauvaise utilisation des vannes de régulation situées en aval de la cellule n°1, les bassins de stockage des lixiviats sont pleins, d'eau de pluie pour l'essentiel.

- L'enlèvement du compteur de moyenne tension pour des raisons d'économie a conduit au désamorçage des vannes de régulation. Le CET n'est alimenté qu'occasionnellement en électricité, au moyen d'un groupe électrogène.
- Le travail des différents agents affectés au CET n'est ni suivi ni encadré. Le personnel qualifié fait également défaut.

Sur base de ces différents constats, l'équipe chargée de l'audit a formulé une série de propositions concrètes quant à la gestion de la décharge, avant de procéder, avec les agents affectés au CET ; à la mise en œuvre des premières recommandations. Plus loin, l'équipe a dressé le compte d'exploitation du CET, arrêté à un total annuel de 50 Millions FCFA.

L'audit des équipements mobiles du CET a permis de souligner quelques défaillances en matière d'entretien, et d'élaborer en conséquence un programme d'entretien du matériel roulant. Le problème particulier posé par un des compacteurs (en panne) a été traité à part..

Le rapport fourni est éminemment exploitable et comprend plusieurs documents à caractère pratique en vue de la construction d'un nouveau caisson, l'entretien et la maintenance des véhicules.

5 Suivi des décisions prises par la SMCL

Le pilotage, le suivi et l'évaluation du programme PAREC sont du ressort du seul Comité des Partenaires.

L'état des lieux du Programme a été présenté à l'occasion des deux réunions convoquées en 2011, en avril et en novembre, sans appel de commentaires particuliers.

Toutefois, en novembre 2011, le Comité Spécial des Partenaires a appelé à ce que la convention spécifique régissant le programme soit prolongée de 2 années supplémentaires, jusqu'en juin 2015.

6 Annexes

- **Annexe 1 : Rapport d'exécution budgétaire**
- **Annexe 2 : Planification financière Q1-2011**